



uOttawa

Entente de collaboration

Programme d'initiation à la recherche au premier cycle 2021-2022

Modalités établies par le Centre d'expérience en recherche

OBJET

Le Programme d'initiation à la recherche au premier cycle (PIRPC) propose aux étudiants au premier cycle de s'initier à la recherche sous l'encadrement d'un membre du corps professoral de l'Université d'Ottawa. Le PIRPC est un programme de bourses offert par le Centre d'Expérience en Recherche (CER) et a pour but de promouvoir la recherche au niveau du premier cycle, ceci dit le PIRPC ne doit, en aucun cas, être considéré comme un contrat d'emploi. Cette entente de collaboration est régie par le CER et vise à établir les responsabilités et obligations des étudiants du PIRPC et des professeurs-superviseurs.

RESPONSABILITÉS DE L'ÉTUDIANT OU L'ÉTUDIANTE

En acceptant de participer au PIRPC, l'étudiant ou l'étudiante s'engage à :

- compléter un projet de recherche sous la supervision d'un membre du corps professoral et y consacrer au moins 75 heures;
- assister à l'une des séances d'orientation obligatoires offertes à l'automne (veuillez visiter le site Web du CER pour les dates);
- assister à la rencontre initiale obligatoire avec son étudiant-mentor étudiant et communiqué avec ce dernier au moins une fois par mois (par courriel ou en personne) afin de discuter du progrès et/ou des défis;
- rencontrer son directeur ou sa directrice de projet toutes les deux semaines pour examiner et discuter du progrès de la recherche;
- rédiger un résumé de recherche et le soumettre à son superviseur pour révision, apporter les modifications demandées par ce dernier et envoyez le format PDF à son étudiant-mentor avant l'échéance prévue sur le site Web du CER (voir le site Web du CER pour la date limite);
- créer une affiche de recherche, soumettre celle-ci à son directeur ou sa directrice de projet pour révision, apporter les modifications découlant de celle-ci, et l'envoyer en format PDF à son étudiant-mentor avant l'échéance prévue sur le site Web du CER (voir le site Web du CER pour la date limite);
- assister au symposium annuel en mars, à moins d'être empêché de le faire en raison d'un problème médical documenté ou à des conflits de nature scolaire (par exemple, un placement clinique ou un examen qui ne peut être reporté)

- Remplir et soumettre, d'ici le 30 novembre, partie 1 d'un contrat d'apprentissage qui évaluera la performance de l'étudiant ainsi que les résultats d'apprentissage du projet de recherche et la partie 2 de ce formulaire pour le 30 mars.
- Je, soussigné ou soussignée, reconnais avoir lu cette entente et comprends que le non-respect de ma part de toutes les conditions inhérentes à ce programme pourra entraîner la révocation de ma participation et de la bourse de 1000 \$. Dans ce cas, la bourse de 1000 \$ devra être remboursée au CER.**

RESPONSABILITÉS DU DIRECTEUR OU DE LA DIRECTRICE DE PROJET

En acceptant de participer au PIRPC, le professeur ou la professeure s'engage à :

- superviser et encadrer l'étudiant en fonction des livrables attendus (résumé et affiche), ainsi que des objectifs de recherche décrits dans la description du projet et des résultats escomptés;
- établir un calendrier hebdomadaire pour déterminer un plan de travail comportant un maximum de 75 heures total (comme indiqué dans la description du projet). **NOTEZ: afin d'éviter de nuire aux études primaires des élèves, l'étudiant n'aura aucune obligation de terminer le projet s'il exige plus de 75 heures;**
- fournir un soutien régulier et adéquat à l'étudiant sous forme de rencontres bihebdomadaires afin de réviser le progrès du projet de recherche;
- réviser le résumé de recherche et l'affiche de l'étudiant(e) afin de fournir des commentaires et des conseils à l'étudiant(e) avant les dates limites de soumission (les dates sont indiquées sur le site Web du CER);
- assister au symposium et participer aux discussions de projet de recherche avec les étudiants afin d'enrichir l'apprentissage des participants du PIRPC;
- informer le CER des difficultés ou des problèmes qui surgissent pendant la durée du projet de recherche, particulièrement ceux qui peuvent compromettre la capacité de l'élève à terminer le projet;
- remplir et soumettre, avant la fin du PIRPC, un formulaire d'évaluation qui évaluera la performance de l'étudiant ainsi que les résultats d'apprentissage du projet de recherche.

Je, soussigné ou soussignée, reconnais avoir lu cette entente et accepte de remplir mes obligations en tant que professeur-superviseur aux mieux de mes capacités. Je comprends également que le non-respect de mon engagement dans le cadre de cette entente entraînera la révocation de la subvention de 500 \$ et devra rembourser la contribution financière au CER.

DIRECTEUR OU DIRECTRICE DE PROJET

Signature : _____ Date : _____

Nom (en caractères d'imprimerie) : _____ Faculté : _____

ÉTUDIANT OU ÉTUDIANTE

Signature : _____ Date : _____

Nom (en caractères d'imprimerie) : _____ Faculté: _____